



CHARTRES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 10 novembre 2020

**Un poste d'Inspecteur/ Inspectrice de Salubrité
Responsable du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)
est à pourvoir
à la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat
(Catégorie B, cadre d'emplois des Techniciens ou contractuels)**

Sous l'autorité de la Cheffe du service Autorisation des Droits du Sol et Salubrité l'agent(e) assure la mise en place des mesures de protection contre les risques sanitaires à l'échelle de la commune. Il/Elle s'assure de l'application des réglementations et des pouvoirs de police sanitaire du maire. Il/Elle assure l'encadrement, l'animation et le contrôle de la qualité des activités réalisées par le service.

MISSIONS :

- Piloter l'activité du SCHS, préparer le budget et suivre son application,
- Assurer le contrôle technique et administratif des règles d'hygiène sur le territoire de la ville,
- Protéger la santé de la population contre les risques liés aux milieux et aux modes de vies (hygiène de l'habitat, sécurité sanitaire des aliments, nuisances environnementales...).
- Avec l'appui d'un inspecteur de salubrité placé sous son autorité :
- Effectuer les enquêtes et mettre en œuvre les procédures en matière de contrôle administratif et technique des règles d'hygiène et de salubrité, en application des dispositions législatives et réglementaires relatives au Code de la Santé Publique, du Code de la Construction et de l'Habitation, du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental,
- Instruire, traiter et suivre les dossiers de plaintes des administrés,
- Procéder à des contrôles ciblés (établissements recevant du public...) et établir les bilans sanitaires correspondants,
- Mettre en œuvre les procédures administratives relevant du règlement sanitaire départemental, du code de la santé et de tout autre règlement (procédures de mise en demeure, arrêtés, procès-verbal d'infraction, ...),
- Articuler les différentes réglementations sanitaires en intervenant soit au nom du Maire, soit au nom de la Préfète, et apporter une assistance technique aux services et le cas échéant aux élus,
- Instruire les dossiers de périls touchant notamment l'habitation en application des dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH),
- Instruire les dossiers d'insalubrité en application du Code de la Santé Publique et participer activement à la lutte contre l'habitat indigne en lien avec la chargée d'opérations habitat ancien,
- Mettre en œuvre des opérations de prévention en matière de lutte contre les pollutions et les nuisances d'origines diverses afin de sensibiliser et de faire évoluer les pratiques (sensibilisation, communication...),
- Intervenir sur des situations de crise sanitaire telles que les accidents oxycarbonés, les légionelloses, une toxi-infection alimentaire collective (enquêtes techniques, constats, actes administratifs, ...),
- Etre en relation permanente avec les services institutionnels ou communaux ayant à traiter des mêmes sujets ou dossiers (Services de l'Etat, du Conseil Départemental, le CCAS, les services techniques de la ville, le service juridique, la coordinatrice du Contrat Local de Santé ...),
- Instruire les demandes de manifestations pour la partie hygiène alimentaire en relation notamment avec la DGA Patrimoine, Espace Public et Systèmes d'Information - Mission prévention sécurité,
- Effectuer une veille juridique et technique et établir le bilan annuel des activités du service.

COMPETENCES REQUISES :

- Expérience confirmée dans les domaines de compétences attendus ou sur des fonctions similaires,
- Solides connaissances de la législation sanitaire et son application (mise à jour régulière indispensable),
- Solides connaissances techniques et juridiques en matière de lutte contre l'habitat indigne,
- Connaissances techniques indispensables des pathologies du bâtiment,
- Capacité à analyser techniquement des dossiers (plans, mesures, analyses, process...) et à approfondir certains dossiers,
- Maîtrise des techniques d'enquêtes,
- Connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales.
- Aptitude à travailler en équipe et à assurer un encadrement de proximité (1 agent)
- Capacités relationnelles et de négociation avérées
- Capacité d'organisation, rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacités à rendre compte et savoir alerter la hiérarchie sur les dossiers sensibles
- Esprit d'initiative, rigueur, autonomie, réactivité, discrétion,
- Sens de l'écoute, des responsabilités et du service public
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point...)

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- Bac+2 minimum dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité, du génie sanitaire, de l'environnement, ou équivalent,
- Permis B indispensable, déplacements à prévoir.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant 15 décembre 2020.***